

[actu.fr](https://actu.fr)

# A Blainville-sur-Orne, le maire menace de suspendre les cours des 6e et 3e

*Rédaction Caen*

3-4 minutes

---

**Le maire de Blainville sur-Orne (Calvados) menace de suspension jusqu'à nouvel ordre les cours en 6e et 3e, dans le collège de la commune. Explications.**

Publié le 4 Sep 20 à 7:02



Rentrée scolaire 2020 perturbée au collège Langevin-Wallon à Blainville-sur-Orne. (©Liberté)

Nouveau rebondissement au **collège Langevin-Wallon** à **Blainville-sur-Orne**, près de **Caen** (Calvados). Le maire de la commune, Lionel Marie, a pris un arrêté jeudi 3 septembre 2020, décidant de la cessation des cours pour les classes de 6e et de 3e. Une première dans le Calvados.

Après s'être entretenu avec le préfet, il a finalement décidé de le retirer, « pour l'instant, en signe d'apaisement ». Le maire explique avoir pris cette arrêté, « dans le cadre d'une situation sanitaire » jugée préoccupante. Les cours auraient pu donc stopper à partir de ce vendredi 4 septembre. Ce ne sera pas le cas.

Depuis la rentrée, des enseignants débraient. Ils réclament l'ouverture de deux classes. A plusieurs moments, les élèves se sont retrouvés en « récréation », alors qu'ils [auraient dû être en classe](#).

### **175 élèves concernés**

Cet arrêté concerne 86 élèves de 6e et 89 en 3e. Les autres classes ne sont pas touchés directement par cette affaire.

« Depuis mercredi matin, j'alerte la préfecture, le conseil départemental, sur ce qui se passe au collège », explique le maire qui poursuit :

« Pour moi, il n'y a pas eu de rentrée normale, avec les élèves qui se sont retrouvés dans la cour pendant plusieurs heures en 3 jours. »

Pour l' élu, dans la situation actuelle, la sécurité des élèves et des enseignants, comme la sécurité sanitaire face au Covid, n'est pas assurée, « avec des classes de 29 à 30 élèves, voir 32 avec les élèves ULIS et leurs accompagnants. » Donc « stop ! ». « Puisque rien ne bouge, c'est mon rôle de maire d'agir »,

continue Lionel Marie, toujours à la recherche d'une solution pour débloquer la situation.

Lire aussi : [Grève au collège de Blainville-sur-Orne : rentrée perturbée](#)

Prévenue, la préfecture a demandé au premier magistrat le retrait de cet arrêté. Chose que le maire a finalement accepté dans la soirée, jeudi. Il était auparavant allé remettre son arrêté en mains propres au principal du collège, afin de prévenir les élèves de 6e et 3e.

### **Réunion à venir en Préfecture**

L'élu a souhaité une réunion afin d'intégrer le débat du collège au sein du territoire. « Il faut prendre en compte l'évolution des trois communes qui ont des projets de construction actuellement. En exemple, Blainville avec 850 logements et 2 500 habitants de plus au cours des prochaines années. »

Une réunion est prévue en préfecture vendredi à 11h, entre le secrétaire général de la Préfecture et les trois maires de Blainville, Bénouville et Saint Aubin d'Arquenay, ainsi que les conseillers départementaux, et l'inspection académique. Le maire de Blainville-sur-Orne espère que la Préfecture prendra la dimension du problème et la décision d'appuyer la demande d'ouverture de classes au collège Langevin-Wallon.